

N/REF : 30/05/2025 11H15 C:264155 I:33807

LA SOLUTION IMMOBILIERE

V/Email reçu le Vendredi 30/05/2025 a 11H15

**40 RUE HONORE DE BALZAC
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 08 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 116 AVENUE JEAN JAURES 38320 EYBENS
LOCATAIRE MR GROSSO 0615166087

MOTIF : APRES PASSAGE DU PLOMBIER CURAGE DU WC

Donneur d'ordre : Mme E. VITALE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/05/2025 A 13H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES DEPUIS LES TOILETTES
PREVOIR UN PASSAGE CAMERA POUR CONTROLER L'ETAT DE LA CANALISATION

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 08/07/25 a 11H16 Mme E. VITALE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,75	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	496,21

TOTAL H.T.	496,21
T.V.A. a 10,00%	49,62
TOTAL T.T.C.En EURO	545,83

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN